



Le Développement des services vélos

Retours d'expérience

29 septembre 2021 – Congrès Annuel du Club des Villes et Territoires Cyclables

La terre, la mer, l'avenir en commun

📌 📷 📱 🌐 saintbrieuc-armor-agglo.fr



La Planification

Saint-Brieuc Armor agglomération en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) a lancé le renouvellement de son schéma directeur Cyclable en axant le travail sur les aménagements et les services à déployer.

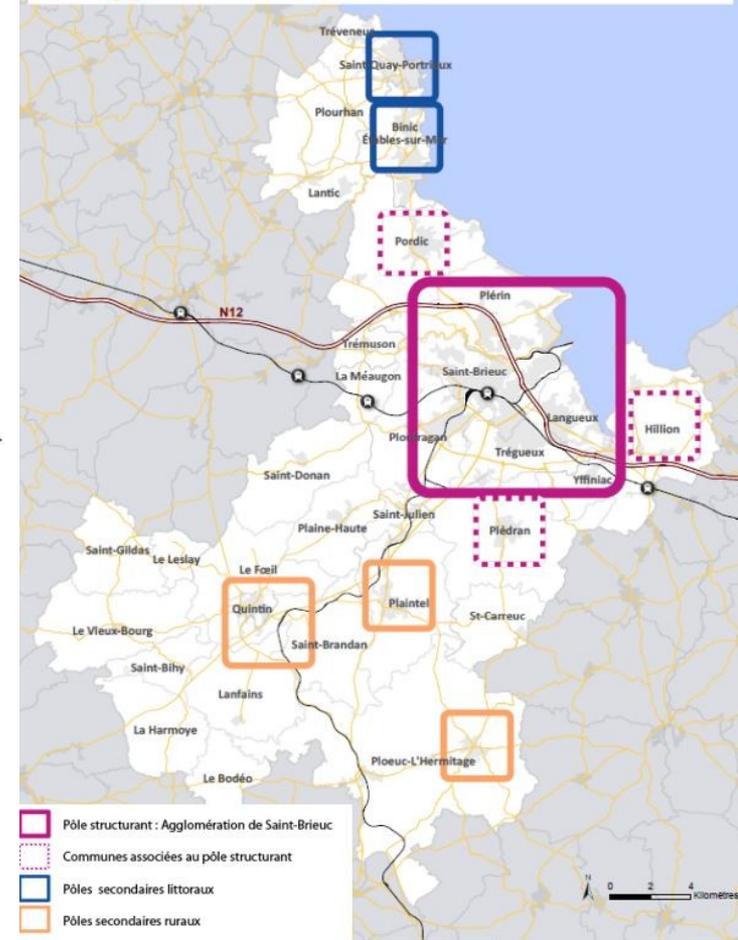
Objectif : Création d'un écosystème Vélo sur le territoire



Financement de 40 % des travaux sur les aménagements cyclables retenus au sein d'une des 84 liaisons communautaires

Mise en place d'une palette de 6 services

Un territoire multipolarisé, structuré autour de l'agglomération Briochine



La Maison du Vélo

Positionnée en gare de Saint-Brieuc au sein du Pôle d'échanges Multimodal

Bâtiment ecoconçu : Panneaux photovoltaïques / cuve de récupération des eaux pluviales

3 modules : Le service de location Vélos Rou'libre, Le Vélo'Park 200 places, Le local de pause des conducteurs réseaux

2 services complémentaires : stations de réparation en libre service, box individuels permettant de réserver un vélo

Investissement de 1,3M€HT (cofinancements 42 % - FEDER/ Région/ FSIL)



Le Stationnement sécurisé de vélos

360 places sécurisées sur le territoire communautaire

Une politique de déploiement en intermodalité avec les TUB

La mise en place d'une interopérabilité de support via la carte KorriGo :

- Teledistribution des produits mensuels/ annuels
- Gestion d'une seule Base de données (offres promotionnelles)
- 2 200 abonnés utilisateurs dont 80 % de Vélo Park gratuit (abonnés aux réseaux)
- Un nombre d'accès en forte croissance 2020/2021

Affectation d'une enveloppe de 40K€HT annuelle pour déployer les interfaces Réseaux/ Vélos.

Demandes de financements obtenus via ALVEOLE



Le service de location de vélos

Service mis en place en 2012 avec 20 VAE et 10 standards

Actuellement : 230 VAE/ 30 standards/ 3 enfants/ 2 remorques

Exploitation :

- 2012/ 2018 : via l'office de tourisme communautaire
- Depuis 2019 : via le contrat OSP avec l'exploitant du réseau

Profil Usagers : Majorité d'actifs/ 40-55 ans/ plutôt féminin
Peu de locations vers l'extérieur (15 % des clients hors agglo)

Financement : 75K€HT de fonctionnement soit 288€/ vélo/ an

Politique de parc : 50 nouveaux VAE/ an + reforme des anciens vélos par dons (associations locales)

Roulibre

SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS de l'agglo



	Jour	Week-end *	Semaine	Mois	Trimestre	Caution
Électrique	7 €	10 €	15 €	37 €	75 €	400 €
Classique	4 €	7 €	10 €	16 €	34 €	150 €
Tandem	5 €	8 €	14 €	pas de location longue durée pour ces prestations		400 €
Enfant	4 €	7 €	10 €	pas de location longue durée pour ces prestations		150 €
Remorque	5 €	8 €	14 €	pas de location longue durée pour ces prestations		400 €

* Du samedi matin au lundi matin

Le service de location libre service

Expérimentation lancée en février 2020 via l'opérateur GREEN ON sous forme de location du système

16 VAE repartis sur 2 stations / 30 bornes/ Recharge à la borne

Tarification : Inscription 5€/ 30mn gratuite puis 2€ l'heure (limitation 10€)

Usages : 530 utilisateurs/ 200 locations par mois en moyenne/ forte saisonnalité/ 60 % des locations inférieures à 30mn

Financement :

- Année 1 : 65K€HT puis prolongation sur la base d'un coût mensuel
- Recettes faibles (inférieure à 300€/ mois)
- Coût par vélo : 4 062€/ vélo/ an
- Financement via AAP AVELO 1 (50%)

Prolongation du service actée : 60 bornes/ 40 VAE/ 4 stations physiques

Notamment gare SNCF et Université



L'aide à l'acquisition de vélos

Expérimentée en 2015 et 2017 sur l'agglomération, sur la base d'enveloppes fermées et de critères de revenus.

Remise en place dans le cadre du programme d'actions suite au 1^{er} déconfinement :

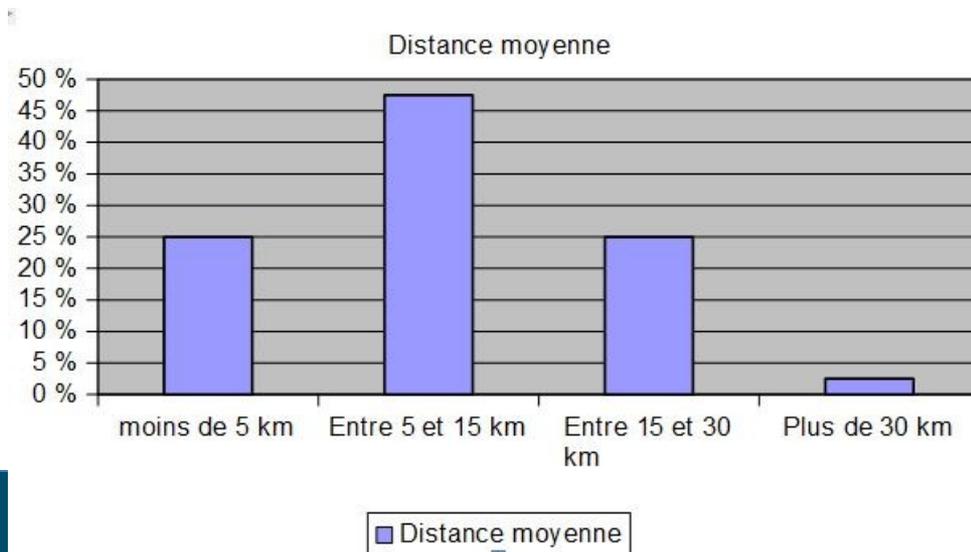
- Enveloppe de 120 000€ en juin 2020 : 25 % du coût limité à 300€
- Enveloppe de 70 000€ en janvier 2021 : 25 % du coût d'achat limité à 150€

Absence de critères de revenus mais l'acquisition doit être réalisée au sein d'une entreprise dont au moins un point de vente est localisé sur une des 32 communes de l'agglomération.

Plus de 1 000 ménages aidés sur le territoire de l'agglomération.

Profils usagers :

- 52 % de femmes
- 80 % des usagers âgés de plus de 45 ans
- Une majorité d'habitants de la 1^{ère} couronne
- Des déplacements inférieurs à 15km





Merci pour votre attention

Blandine CLAESSENS, Vice-Présidente en charge des Mobilités

29 septembre 2021 – Congrès Annuel du Club des Villes et Territoires Cyclables

La terre, la mer, l'avenir en commun

 [saintbrieuc-armor-agglo.fr](https://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr)

